

OUTIL PLAIDOYER

AIDE-MÉMOIRE POUR LA PRISE DE PAROLE PUBLIQUE

- ❶ Un document pour accompagner la démarche du plaidoyer « Causons Culture » : **tous les éléments et le kit d'utilisation sont disponibles sur [HTTPS://CAUSONS-CULTURE.FR](https://causons-culture.fr)**

LES ENJEUX DE LA PRISE DE PAROLE



- Expliquer ce qu'on fait le plus basiquement possible, incarner les choses en rattachant au quotidien des gens et en montrant les coûts concrets de la disparition des acteur·rices menacé·es par le contexte actuel.
- Raccorder le chantier à des questions sociales plus larges : il ne s'agit pas (que) de défendre le secteur musical ou culturel. Mais de réaliser un devoir d'information citoyen, de bien montrer les répercussions concrètes pour les gens des choix de société qui sont faits au nom de la « dette publique », et au fond de défendre nos acquis communs.



LES OBJECTIFS DE "CAUSONS CULTURE"



Réinjecter la culture, ses enjeux et préoccupations dans le débat public à l'occasion des municipales ;



Sanctuariser les budgets culture des communes et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) en 2026, en tenant compte de l'inflation.

LES MOYENS D'ACTION DE LA CAMPAGNE « CAUSONS CULTURE »

Un Kit plaidoyer pour outiller les acteurs du secteur et poser un cadre de dialogue constructif avec les candidat·es aux élections municipales.

OUTIL PLAIDOYER

**AIDE-MÉMOIRE POUR
LA PRISE DE PAROLE PUBLIQUE****POSTURE & FORME**

- Ne pas parler de « musiques actuelles » mais de « musique »), **éviter le jargon « pro »** (parler de « salle de concert » plutôt que de « lieu de diffusion ») et expliciter les choses qui nous paraissent évidentes en tant que « pro » du secteur (éviter les acronymes)
- Attention à **ne pas focaliser sur la situation budgétaire** contrainte, d'autres enjeux se jouent en parallèle et trop parler subventions peut s'avérer contre-productif
- Prendre en compte la réalité des publics auxquels on s'adresse et **rester concret** quand à l'impact de la culture sur leur quotidien
- Préférer mettre en avant **la filière économique de la culture** (ex. pour la musique : hotellerie-restauration, techniciens et location de matériel, industrie culturelle en général) plutôt que les questions de subventions publiques et l'exception culturelle.

**ARGUMENTS DE FOND**

POURQUOI NOUS INTERPELLONS LES CANDIDAT·ES
AUX ÉLECTIONS SUR LE SUJET DE LA CULTURE ?

UN DEVOIR D'INFORMATION CITOYEN

- Les citoyens sont en droit d'avoir un regard éclairé sur ce que proposent ceux qui sont appelés à devenir leurs représentants. C'est même un devoir d'information que de les sonder sur ce qu'ils comptent faire une fois élus.
- En tant que professionnels du secteur musical, on prend la responsabilité d'effectuer ce travail sur le périmètre culturel, pour informer au mieux les acteurs qu'on représente, et derrière les citoyens. On se mobilise pour la vie démocratique locale.

OUTIL PLAIDOYER

**AIDE-MÉMOIRE POUR
LA PRISE DE PAROLE PUBLIQUE**



ARGUMENTS DE FOND

POURQUOI NOUS INTERPELLONS LES CANDIDAT·ES
AUX ÉLECTIONS SUR LE SUJET DE LA CULTURE ?

LA CULTURE ET LA VIE ASSOCIATIVE : UN CHOIX DE SOCIÉTÉ QUI NOUS ENGAGE TOUS



L'utilité et l'existence du secteur culturel et associatif sont aujourd'hui plus que jamais remises en cause. Les attaques sur la liberté de programmation, de création, les coupes budgétaires qui s'accumulent, les discours d'élus et d'individus sur le fait qu'on se « gave d'argent public », qu'on est des « assistés » ou des « privilégiés »...

POURTANT :

- LE SALAIRE ANNUEL MOYEN D'UN ACTIF DU SECTEUR CULTUREL EST INFÉRIEUR DE 15% À CELUI DE L'ENSEMBLE DES ACTIFS EN FRANCE (SUR 2014-2019, DONNÉES INSEE)
- L'EMPLOI CULTUREL EST PLUS PRÉCAIRE ET FLEXIBLE, À DIVERS TITRES : PLUS SOUVENT À DURÉE LIMITÉE, PLUS À TEMPS PARTIEL, MOINS SOUVENT SALARIÉ, DES CONDITIONS DE TRAVAIL GLOBALEMENT MAUVAISES, UNE PROTECTION SOCIALE INSUFFISANTE



La culture n'est pas une préoccupation prioritaire des élus·es, ou de la majorité des français·es. Ils et elles sont avant tout soucieux de leur pouvoir d'achat, de la santé, et c'est compréhensible. Le problème, c'est qu'il y a des choix faits sans transparence par nos élus et que les gens ne mesurent peut-être pas les répercussions concrètes sur leur vie quotidienne



EXEMPLES CONCRETS

Tout le monde va perdre quelque chose : si votre école de musique municipale ou associative disparaît, qui va donner des cours aux enfants ? Si la fanfare du coin ne bénéficie plus d'un local de répétition ? Si la radio associative locale n'émet plus ? Si le café associatif du coin ferme, celui qui fait aussi médiathèque, espace d'accueil pour enfants, lieu de coworking et qui programme des activités et des événements culturels, ... ? L'association qui donne des cours de dessin ou de danse ? Le musée qui accueille les groupes scolaires ? Et le cinéma, le disquaire ou la librairie indépendants de la ville ?

OUTIL PLAIDOYER

**AIDE-MÉMOIRE POUR
LA PRISE DE PAROLE PUBLIQUE**

DÉFENDRE NOS ACQUIS COMMUNS

-  Il faut entendre aussi les personnes qui nous disent « pourquoi on préserverait la culture, au détriment de la santé ou de l'éducation ? ». La culture c'est la santé et vice versa : un rapport de l'OMS compilant plus de 3 000 études scientifiques internationales a montré que **l'art, et notamment la musique, contribue à la prévention et au traitement des troubles de santé, notamment mentaux**. La question que ça pose, c'est la solidarité : c'est bien mesurer ce qu'on encourt collectivement et comment on réagit.
-  **Le débat à ce sujet n'est pas éclairé** : les coupes budgétaires sans précédent dans la culture, l'associatif, l'insertion sociale, etc., sont faites « à bas bruit » par nos gouvernants. S'ils étaient transparents et disaient « nous enlevons en 2026 145 millions d'€ pour le sport, 216 millions d'€ pour la culture, etc. », et qu'ils exposaient toutes les conséquences pour les gens, ça ne passerait pas...
-  Siphonner la culture et les gens qui s'efforcent de la faire vivre, ça revient à dire à une personne en situation de précarité qui n'a déjà pas de quoi manger à tous les repas, « cela n'est pas pour toi, cela ne sera jamais pour toi »... on ne laisse pas la possibilité à chacun d'avoir accès à cette diversité culturelle. L'égal accès de tous à la culture, c'est un droit fondamental, c'est une question de dignité des personnes. C'est quelque chose d'inscrit dans notre Constitution, et dans un ensemble de traités internationaux et de lois ratifiés par l'Etat français.

UN AUTRE EFFET DOMINO : L'ÉCOSYSTÈME MUSICAL EN PÉRIL

-  A l'image de notre société, la musique est un écosystème très divers, composé de sociétés commerciales, d'associations, de structures publiques, d'intermittents du spectacle ou encore de travailleurs indépendants.
-  Le maillon associatif est très fragilisé : et si un maillon se brise, les autres ne tiendront pas non plus. **Des associations qui mettent la clef sous la porte, ce sont des partenariats avec des sociétés et des structures publiques qui prennent fin**, ce sont des carnets de commandes des entreprises prestataires qui baissent, ce sont des débouchés pour les artistes qui n'existent plus, ce sont des revenus de l'hôtellerie, du tourisme et de la restauration qui diminuent. Arnaud Florentin, spécialiste de l'économie territoriale, estime que le secteur des concerts rapporterait 17 fois ce qu'on investit dedans comme argent public en France.
-  C'est finalement une **moins-value financière énorme pour les territoires et pour les collectivités** qui les administrent. Et ce sont nos impôts locaux qui augmentent pour compenser. Et ça, ce n'est qu'une conséquence possible du point de vue économique.